

## **DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET ETAT DES LIEUX TOTALEMENT PRIS EN CHARGE FINANCIEREMENT PAR VOTRE ODG**

45% du vignoble bordelais engagé dans une démarche environnementale certifiée, pourquoi pas vous ?

Vos élus ont souhaité mettre à disposition de tous les viticulteurs adhérents de l'ODG Bordeaux l'analyse environnementale du SME (Système de Management Environnemental des Vins de Bordeaux).

### **Qu'est-ce c'est ?**

- ✓ Un état des lieux environnemental et organisationnel de votre exploitation concernant les effluents viticoles et vinicoles, la gestion des produits phytosanitaires (local phyto, préparation des bouillies, aire de lavage, épandage), des travaux du chai et viticoles, des déchets, etc.
- ✓ Par la suite, une réunion est organisée par groupe d'une dizaine de viticulteurs. Les comptes rendus sont distribués, un point réglementaire est fait et il y a aussi soit une intervention extérieure, soit une visite d'exploitation.

### **Pourquoi faire un tel diagnostic ?**

- ✓ Avoir une vision extérieure de vos outils de travail
- ✓ Faire un point sur la réglementation concernant l'environnement
- ✓ Déterminer les objectifs à atteindre et obtenir un plan d'action à réaliser à votre rythme.
- ✓ Avoir un accès au site internet SME du CIVB sur lequel vous pourrez trouver : un plan d'analyse environnementale avec la localisation de vos parcelles, les documents types, les affichages obligatoires, la réglementation etc.
- ✓ Si vous le souhaitez, vous pouvez continuer et entrer dans un groupe SME avec la possibilité d'être certifié ISO 14001.

### **Pourquoi vous lancer ?**

- ✓ Pour vous mettre en conformité avec la réglementation.
- ✓ C'est une démarche volontaire.
- ✓ La confidentialité est respectée.
- ✓ Ce n'est pas un contrôle, seules des améliorations vous seront proposées.
- ✓ Le diagnostic est pris en charge via les cotisations ODG. Rien à financer de votre côté pour obtenir cet état des lieux.

N'hésitez plus et venez saisir l'opportunité offerte par l'ODG Bordeaux. Pour le faire c'est très simple, il suffit de prendre RDV.

**Sur la base du volontariat, ce service est accessible dès à présent et vous proposera des axes d'améliorations, sans aucune autre obligation !**

Si vous êtes intéressés par cette démarche, prenez contact avec Nathalie LANIESSE

- par téléphone au 05.57.97.19.26. / 06.12.99.06.51
- ou par mail à [nathalie.laniesse@planete-bordeaux.fr](mailto:nathalie.laniesse@planete-bordeaux.fr)